

## L'aide Alimentaire

	Epicerie du CCAS	Secours catholique	Secours populaire	Restos du Cœur	Adra
Fonctionnement	Permettre l'accès à des produits alimentaires et d'hygiène selon la composition familiale				- 1 repas par personne - Kit d'hygiène selon les besoins
	La famille choisit les produits qu'elle souhaite selon un montant mensuel alloué qui dépend de la composition familiale et de la situation financière	La famille a le choix parmi des catégories d'aliments dont la quantité dépend de la composition familiale			
Coût	- Participation de 10% demandée à la famille  - Aucune participation financière demandée si le reste pour vivre calculé selon le règlement de fonctionnement est faible ou négatif	- Participation de 10% demandée à la famille	- Participation de 3€ par personne (montant max demandé 14.50€)	Aucune participation financière demandée	
Périmètre d'intervention ou lieu de résidence	Habiter Challans	Habiter l'une des communes du doyenné : La Garnache, Bois de Céné, Chateauneuf, Froidfond, Sallertaine ou Challans	Habiter la Vendée et la Loire atlantique (communes limitrophes)	Habiter l'une des communes : Challans, St Jean, Beauvoir, La Garnache, Commequiers, St Christophe, Sallertaine, Le Perrier	Pas de territoire défini
Prise de rdv	Prendre le rdv auprès du CCAS de la mairie de Challans : 02 51 49 79 62	Se présenter sur une permanence « accueil public » de l'association le mardi de 14h30 à 16h30 ou le vendredi de 9h30 à 11h30  Village OASIS 8 rue de la Poctière Challans 02 51 68 38 61	Prendre rdv auprès de l'association :  Village OASIS 8 rue de la Poctière Challans 07 72 50 68 57	Se rendre à l'association les jours d'ouvertures :  Village OASIS 8 rue de la Poctière Challans 02 51 49 15 33	Sans rdv, se rendre directement sur place :  Salle de permanence Village OASIS 8 rue de la Poctière Challans
Inscription / instruction de dossier	- Instruction du dossier faite par un travailleur social du CCAS  - Décision prise par une commission permanente composée d'administrateurs du CCAS	- Inscription faite par des bénévoles de l'association  - Décision prise par l'association			Pas d'inscription
Les jours d'ouvertures	Le lundi de 13h30 à 17h30 Le mardi de 9h à 11h	Le jeudi de 14h30 à 16 h 30	Le vendredi de 10h30 à 13h30 Accès possible tous les 15 jours	Le mardi et vendredi de 14h à 17h30	Le dimanche de 12h30 à 14h30